

# Avocats : un guide pour choisir sa solution d'IA générative



© 2025 Les Echos Publishing

Afin d'anticiper et de maîtriser les impacts de l'intelligence artificielle (IA) générative sur l'exercice du métier d'avocat, le Conseil national des barreaux (CNB) a constitué, il y a déjà plus d'un an, un groupe de travail en la matière. Et le constat est sans appel : l'IA est un sujet prioritaire pour la profession, selon une grande consultation menée auprès des avocats. C'est pourquoi le CNB met à leur disposition, depuis septembre 2024, [un guide sur l'usage de l'IA générative](#). Un guide comportant des conseils et des bonnes pratiques pour favoriser « une utilisation responsable et éclairée » de l'IA.

## Quel outil choisir ?

En complément de ce guide, le CNB propose désormais aux avocats [une grille d'auto-évaluation](#) destinée à les guider dans le choix de logiciels juridiques augmentés par une ou plusieurs couches d'IA générative. Concrètement, ce deuxième guide compare les différentes solutions d'IA juridiques existantes (Doctrine, Genia-L, Jimini, Juri'Predis, Lamyline, Legora...), soit une douzaine d'outils, selon des critères jugés comme étant essentiels, à savoir, en particulier, la confidentialité et la sécurité des données des cabinets ainsi

que la conformité éthique de la solution adoptée. Les fonctionnalités proposées par chaque outil et son coût y sont bien entendu également abordés.

**En complément** : parallèlement à la mise en ligne de ces guides, d'autres actions sont menées par le CNB pour aider les professionnels à appréhender le sujet de l'IA générative. Ainsi, par exemple, il est proposé aux avocats et aux élèves avocats de suivre un parcours de formation en ligne gratuit sur l'IA générative. [Un premier bilan du travail mené par le CNB](#) sur ce sujet a d'ailleurs été dressé, lors d'une assemblée générale qui s'est tenue le 13 juin dernier.

© 2025 Les Echos Publishing